



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la
Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 23 octobre 2020

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre chargé des Transports
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : ligne SNCF Clermont-Ferrand-Saint-Etienne-Lyon
demande de réouverture du tronçon Thiers-Boën
Nos références : JB1658

Monsieur le Ministre,

A l'initiative du Collectif pour la réouverture de la transversale ferroviaire Clermont-Ferrand-Thiers-Boën-Saint-Etienne-Lyon, le dimanche 18 octobre 2020, plus de 200 personnes se sont mobilisées à Chabreloche (Puy-de-Dôme) et Noirétable (Loire) pour demander la régénération de ce tronçon ferroviaire de 35 km.

Dans un précédent courrier adressé à la Ministre chargée des Transports le 19 avril 2019, et resté sans réponse, je rappelais que depuis le 30 mai 2016, la circulation ferroviaire sur le tronçon Thiers (Puy-de-Dôme) - Boën (Loire) de la ligne a été suspendue en raison de la dégradation de la voie qui « ne permettait plus la circulation en toute sécurité des trains, sauf à réduire la vitesse de manière drastique ».

Dès le 6 juin 2016, j'avais interpellé le Directeur territorial SNCF Réseau sur la nécessité que soient programmés et réalisés les travaux nécessaires pour le maintien de la desserte ferroviaire pour les voyageurs empruntant cette ligne, très structurante pour le territoire du Forez, et lien indispensable entre les deux anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes.

La réponse du Directeur Territorial SNCF du 19 juillet 2016 précisait que « le besoin d'investissement [...] sur les lignes les plus faiblement circulées d'Auvergne Rhône-Alpes, est de [...] 765 M€ sur 2015-2025. Les budgets inscrits aux Contrats de Plan Etat-Région Auvergne et Rhône-Alpes sur la première période, sont actuellement de 139 M€. Cette situation implique la réalisation de scénarii, ceux-ci seront proposés à l'Etat et la Région, en vue de la finalisation d'un important plan d'investissement. C'est dans ce cadre partenarial que sera analysée la ligne Thiers-Montbrison pour programmer d'éventuels investissements. [...] Quelle que soit l'issue de ces décisions, le plan de charge général et l'état actuel de l'infrastructure conduiront à un arrêt d'exploitation et à un report du service sur cars [...] en attendant la réalisation de travaux ».

Début novembre 2016, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes prenait la décision de fermer le tronçon Thiers-Boën, considérant cette voie ferrée non prioritaire, tout en privilégiant un

investissement permettant le rétablissement des circulations entre les gares de Boën et Montbrison, mais en laissant de côté les investissements prévus pour la réfection complète jusqu'à Thiers.

Interpellé le 16 octobre dernier lors de la session du Conseil Régional par plusieurs conseillers régionaux, il semble que le Président de Région se soit à nouveau refusé à mettre à l'étude un rétablissement de ce tronçon.

Pourtant, ces derniers mois, la mobilisation des habitants, des élus, des représentants associatifs et syndicaux du territoire a permis de mettre en évidence le terrible contresens que constitue la suspension de cette liaison en matière d'aménagement du territoire, de mobilité (avec notamment le transfert inefficace par autocar), et tout l'intérêt de son rétablissement tant sur le plan du transport voyageurs, qu'en matière de relance du fret avec certaines entreprises situées sur le territoire du Forez.

Liaison la plus directe entre Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Lyon, la continuité de cette ligne permettrait aussi de conforter l'offre de déplacement ferroviaire sur les liaisons périurbaines de proximité Thiers-Clermont-Ferrand et Boën-Montbrison-Saint-Etienne, situées aux deux extrémités de l'axe... une offre ferroviaire qui avait déjà fait l'objet d'une importante remise en cause fin 2019 lors de l'élaboration du nouveau plan de transport !

Aussi, alors que beaucoup d'annonces publiques ont été faites depuis un an en faveur du maintien des petites lignes ferroviaires et des dessertes ferroviaires de proximité, engagements reformulés dans le cadre du « plan de relance », ce tronçon n'est aujourd'hui inclus dans aucun plan d'investissement et de régénération des voies.

Comme le demandent les citoyens et élus mobilisés, tout engagement à rouvrir ce tronçon passe par une nouvelle évaluation financière des travaux nécessaires, et par l'inscription de moyens budgétaires spécifiques, notamment dans le cadre du futur contrat de plan Etat - Région 2021-2027.

En outre, la malheureuse concordance calendaire du lancement par SNCF Réseau d'un chantier de coupures des rails sur cinq passages à niveau du tronçon pour « des raisons de sécurité », et 24 heures seulement après la mobilisation du 18 octobre dernier, a été perçue comme une véritable provocation. Fort heureusement, les travaux ont été interrompus.

Aussi, il apparaît indispensable que l'Etat, SNCF Réseau, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engagent réellement dans ce dossier, sur la base d'une véritable concertation associant toutes les parties prenantes afin d'envisager les solutions financières et techniques les plus adaptées à la réouverture du tronçon, en lien avec les nouvelles priorités de mobilité et la prise de conscience des populations locales de privilégier désormais ce mode de transport.

Particulièrement vigilant sur l'avenir de cette desserte d'intérêt régional, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE